



Mairie de Champ Saint Père

Le Champ Saint Père, le 9 novembre 2020

Jean FERRAND,
Maire de LE CHAMP SAINT PERE

Application des mesures du nouveau confinement : la municipalité communique



Dans le contexte des mesures prises par le gouvernement pour réduire au minimum les contacts et les déplacements sur le territoire, la commune de Champ Saint Père s'organise.

La collectivité informe ses concitoyens de la continuité du service public :

- La mairie reste ouverte tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, et sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis après-midis. Rappel du numéro de téléphone de la mairie: 02 51 40 93 24.
- Les accueils périscolaires du matin et du soir ainsi que le restaurant scolaire continuent de recevoir les enfants (avec bien sur tout le protocole nécessaire). Les agents des services techniques assurent eux aussi leurs missions.
- Nous n'oublions pas les personnes isolées ou plus fragiles. La proximité et la solidarité sont des atouts majeurs mais il est possible de joindre la mairie en cas de nécessité ; vous pouvez compter sur l'engagement des élus de la commune.
- Le soutien aux commerçants locaux est aussi une de nos préoccupations. Rappelons que le marché du jeudi matin est maintenu, et encourageons la solidarité qui se met en place entre les commerces ouverts et fermés.

J'ai apporté mon soutien aux initiatives de l'Association des Maires de Vendée et de Vendée Grand Littoral pour demander plus d'équité sur les mesures imposées par le gouvernement envers les différents commerces. Les élus locaux sont bien conscients de la gravité de la situation sanitaire et appellent au respect et à l'application des mesures de distanciation et des gestes barrières.

Le Maire,


 **Jean FERRAND**

